

Daniel Blondet

L'intérêt de la psychanalyse ?¹

Nous avons placé cette rencontre sous l'égide d'un texte de Freud de 1913, intitulé « L'intérêt de la psychanalyse² ».

De ? Pour ?

Nous questionnerons cette année cette différence³.

N'étant pas praticien, je me positionnerai ici du côté de l'intérêt *pour* la psychanalyse.

Je vais essayer de parler de cet intérêt « pour », à partir donc d'une certaine extériorité par rapport à la profession et à sa pratique.

Dans ce texte, Freud dit « la » psychanalyse. De fait, il est l'inventeur de la méthode, et force est d'admettre qu'elle en soit une. Mais, aujourd'hui, il me semble parfois que nous devrions presque dire « les psychanalyses », au regard de la diversité des pratiques qui se rangent sous cette bannière : proposition qui induit dans ce champ (comme dans d'autres) d'originer nos références.

Dans cette école placée sous l'égide du nom de Sigmund Freud, on peut sans aucun doute affirmer que l'enseignement qui s'y diffuse n'est pas sans Freud et pas sans Lacan.

D'ailleurs, dans le texte de présentation de l'École, on peut lire dès la deuxième page :

« Notre école est donc École de psychanalyse qui reconnaît en Sigmund Freud celui qui eut le privilège de découvrir l'inconscient et ses lois, celui par qui la psychanalyse prit nom et entra dans l'histoire⁴. »

Dans ce cadre, freudien donc, nous continuerons à lire ce texte en disant : la psychanalyse.

Voilà pour l'adresse.

¹ Texte lu le 23 octobre 2002, lors de la soirée de présentation du cardo 2002-2003.

² Sigmund Freud, « L'intérêt de la psychanalyse », traduit par Paul-Laurent Assoun, in *Résultats, idées, problèmes*, T.1, Puf, Paris, 1991, pp.187-213.

³ Claude Lemérier, lors de son intervention introductive au cardo, a notamment soulevé l'intéressante question : « Pourquoi continuer une analyse dès lors que le gain thérapeutique est avéré ? »

⁴ Document interne à l'École de psychanalyse Sigmund Freud.

Revenons à ce texte et à son titre, que nous pouvons reprendre au bénéfice d'une question. Cette question, nous ne pouvons pas ne pas la poser dans le cadre du cardo : de nos jours, la psychanalyse a-t-elle un intérêt ?

À formuler les choses ainsi et en faire l'objet d'une rencontre, n'est-ce pas déjà y répondre ?

Répondre par l'affirmative à cette question, c'est formuler une hypothèse de travail, et c'est autour de cette hypothèse, et avec le témoignage de quelques invités, psychanalystes ou non, que nous tenterons de nous interroger lors de ces rencontres.

En ce qui me concerne, j'ai lu ce texte de Freud en laissant émerger les questions qu'il suscitait en moi. C'est cette association « lecture / questions » dont je vous ferai part ici.

À « notre » question, donc, concernant « l'intérêt de la psychanalyse », que dit Freud ?

Dans une première partie qu'il appelle : « L'intérêt pour la psychologie (p. 187) », il présente son « procédé ».

Puis, dans la seconde partie, il énumère huit autres intérêts qu'il met au compte des « sciences dites non psychologiques ».

On le voit, Freud positionne d'emblée la psychanalyse à la croisée des savoirs.

Aujourd'hui, nous serions probablement plus dubitatifs, mais est-ce une raison pour corroborer ce qui a l'air d'être devenu un lieu commun : « la psychanalyse n'a aucun intérêt » ?

En effet, c'est devenu un lieu commun d'entendre, et surtout dans les institutions « psy » de tout poil, que la « psychanalyse n'a (plus) aucun intérêt ».

Le « plus » témoignant sans doute de strates au niveau des générations qui officient dans ce qu'il est convenu d'appeler, dorénavant, le champ de la Santé mentale.

Ne manque que « l'hygiène », et la boucle sera bouclée !

Ceci pose la question des rapports entre psychanalyse et politique.

Question curieusement absente de la liste des intérêts pointés par Freud...

On voit que « l'intérêt » pour Freud est varié, même s'il n'aborde pas ici la dimension économique qui, pourtant, sous-tend tout investissement psychique.

Tous les intérêts mis en exergue par Freud ont-ils la même valeur ?

J'aimerais, par exemple, questionner, outre la question de l'argent, le statut de la pratique analytique : la psychanalyse est-elle une pratique libérale ?

Latéralement, donc, à ce texte, que dire des propos de Lacan sur la politique ? Que dit Lacan concernant Marx ? Soixante ans après ce texte de Freud, en 1973, Lacan, dans *Télévision*, répondait à une question concernant « les travailleurs de la santé mentale » : « Il est certain que de se coltiner la

misère [...], c'est entrer dans le discours qui la conditionne, ne serait-ce qu'au titre d'y protester [...]. Rien que dire ceci me donne position — que certains situeront de réprouber la politique. Ce que, quant à moi, je tiens pour quiconque exclu [...]. Au reste les psycho — quels qu'ils soient, qui s'emploient à votre supposé coltinage, n'ont pas à protester, mais à collaborer. Qu'ils le sachent ou pas, c'est ce qu'ils font⁵. »

« Collaborateurs » donc, pour Lacan, les travailleurs de la Santé mentale ? « Collabos⁶ », n'est-ce pas un propos politique ?

Mais revenons au texte : Freud, lui, ne doute pas que la psychanalyse représente un intérêt pour la psychologie.

Ce rapprochement psychologie-psychanalyse ne peut manquer de nous surprendre, mais sous la plume de Freud, gageons que s'il ne s'agit de « science », au moins s'agit-il d'une « esquisse ».

Mais ici un problème de lecture se pose à nous dans le mouvement de ce texte. Est-ce que Freud veut dire que la psychanalyse, via la psychologie, peut trouver une assise scientifique ? Ou pense-t-il que la psychanalyse peut permettre à la psychologie de devenir une science ?

Qui est intéressé dans cette affaire ?

Actuellement, me semble-t-il, nous assistons plutôt à un humanisme psychologique qui se garantit des dépouilles conceptuelles de la psychanalyse.

Constat mieux formulé par Lacan : « Nous ne parlons pas bien entendu de cet extraordinaire transfert latéral, par où viennent se retremper dans la psychanalyse les catégories d'une psychologie qui en réinvigore ses bas emplois d'exploitation sociale. Pour la raison que nous avons dite, nous considérons le sort de la psychologie comme scellé sans rémission⁷. »

Pourtant, n'est-ce pas à l'avènement d'un discours « psy » que nous assistons aujourd'hui ? Dans l'un de ses ouvrages, Pierre Legendre se demandait combien de temps encore les sociétés industrielles toléreraient la psychanalyse... En quoi donc celle-ci est-elle aussi insupportable ? Subversion du sujet ?

Et, dans le cas d'une psychologie dite analytique, s'agit-il toujours de psychanalyse ? Est-ce la seule voie possible pour les futurs analystes ?

Ces simples questions supposent connus les critères qui définissent une psychanalyse, et font écho au débat actuel concernant le statut des « psychothérapeutes ». Je rappelle ici que les psychothérapies sont dites, parfois, à « tendance ou d'inspiration analytique ». Puisque la psychanalyse n'est plus « tendance », ne reste que « l'inspiration »...

⁵ Jacques Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974, p. 25.

⁶ Patrick Valas, lors du débat qui a suivi cet exposé, a relativisé ce propos de Lacan en le réinsérant dans le contexte de sa production télévisuelle.

⁷ Jacques Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 798.

Freud, dans ce texte, ne recule pas à définir la psychanalyse comme « un procédé médical qui tend à la guérison (p. 187) ». Qui oserait, aujourd'hui, définir la psychanalyse ainsi ?

D'ailleurs, sa définition s'adresse probablement à ses collègues médecins, et notamment à ceux qui « ont une attitude de refus (p. 188) ».

Définition minimaliste tout de même, car à l'inverse de l'actuelle doxa scientifique et donc neurobiologique, il n'hésite pas à exclure tout effet thérapeutique en ce qui concerne les psychoses. Ce qui n'induit pas, ajoute-t-il, que, dans le cadre d'une recherche, la psychanalyse n'ait pas son mot à dire concernant le mécanisme de telles pathologies.

Le statut de « science », fût-elle « jeune », que Freud attribue à la psychanalyse témoigne d'une question qui me semble toujours actuelle.

Ainsi, Lacan dans « La Science et la vérité » nous dit : « [...] le sujet sur quoi nous opérons en psychanalyse ne peut être que le sujet de la science [...] »⁸. Mais il ajoute : « C'est pourquoi il était important de promouvoir d'abord, et comme un fait à distinguer de la question de savoir si la psychanalyse est une science (si son champ est scientifique), — ce fait précisément que sa praxis n'implique d'autre sujet que celui de la science⁹. »

Peut-être, cette année, au fil des interventions, aborderons-nous cette question concernant le statut scientifique (ou non) de la psychanalyse.

Dans le deuxième sous-chapitre de la première partie, Freud illustre sa thèse concernant les processus normaux, qui suivent les mêmes règles que les processus pathologiques, par la définition des actes manqués, du lapsus et de l'interprétation des rêves qui, dit-il, scelle le destin de la psychanalyse (et son essor) qui est de — je souligne — « se placer en opposition avec la science officielle (p. 192) ».

On voit qu'une certaine définition de la science sous-tend pour Freud sa définition de la psychanalyse, dans l'opposition donc, puisque « la psychanalyse élève le rêve au rang d'acte psychique » et que « chaque rêve est signifiant (p. 192) ». Le rêve, (un des) objet(s) de la « jeune science psychanalytique » ? « Science » et « intérêt » me semblent être les deux termes qui mettent ce texte en tension.

Si, suivant l'hypothèse freudienne, « les processus normaux suivent les mêmes règles que les processus pathologiques », cela implique donc que « celui qui comprend le rêve peut aussi percer le mécanisme des névroses et des psychoses ».

⁸ Jacques Lacan, « La science et la vérité », *Écrits, op. cit.*, p. 858.

⁹ *Id., ibid.*, p. 863.

Toutefois, « comprendre¹⁰ » le mécanisme du rêve et donc des psychoses (ce que permet la psychanalyse, selon Freud) n'en donne pas pour autant la clef au niveau d'une pratique.

D'un côté, les formations de l'inconscient : actes manqués, lapsus, rêves. De l'autre, des entités cliniques : hystérie, névrose obsessionnelle et « une autre affection névrotique incurable — la schizophrénie ».

Cette méthodologie et cette clinique freudienne sont-elles encore pertinentes ? Si oui, dans quel cadre ? Quelle est la lecture que fait actuellement un jeune psychiatre confronté au fou ? Il serait à cet égard intéressant d'inviter un psychanalyste/psychiatre à nous éclairer sur la nosographie désormais utilisée en psychiatrie : C.I.M. 10 et D.S.M. IV.

Quid de la névrose, de l'hystérie, de la névrose obsessionnelle, aujourd'hui dite « TOC », et de la psychose, dans cette période troublée ?

Dans la seconde partie de son article, Freud nous propose d'étendre le champ des intérêts, le capital restant, selon lui, du côté de la psychanalyse.

Le premier de ces intérêts dits « non psychologiques (p. 198) » concerne la linguistique qui, en 1913, est en passe d'acquérir un statut scientifique. Dans cette partie, où Freud définit la linguistique, ne pouvons-nous pas déjà entendre Lacan quand il dira que « Freud anticipe Saussure », ce qui n'implique pas « qu'un bruit en ait fait prendre conscience à l'un non plus qu'à l'autre¹¹ ».

En effet, Freud, dans ce chapitre, parle de « langue du rêve » ou de « l'essence du symbole (p. 198-199) », plus encore, dans sa comparaison du rêve avec un système d'écriture.

Je cite Freud : « La langue du rêve, peut-on dire, est le mode d'expression de l'activité psychique inconsciente. Mais l'inconscient parle plus qu'un simple dialecte. [...] la langue gestuelle dans l'hystérie, la langue pictographique du rêve [...] la langue de pensée de la névrose obsessionnelle [...] (p. 199-200). »

Ici, au fil des rencontres, peut-être pourrions-nous nous rappeler le débat sur la *Vorstellungrepräsentanz* que Lacan eut avec Leclaire et Laplanche concernant l'hypothèse lacanienne de « l'inconscient structuré comme un langage », enjeu qui, me semble-t-il, ne fut pas que théorique, mais engagea la

¹⁰ Tout au long de son enseignement, Lacan ne cesse de nous mettre en garde contre cette notion jaspérienne de « compréhension ». Par extension, dans la leçon du 24 janvier 1961 concernant le paradoxe de Russell et l'ensemble de tous les ensembles qui ne se comprennent/contiennent pas eux-mêmes, il dit : « Parce qu'il s'agit du signifiant et qu'il s'agit par conséquent de ne pas comprendre avec la position du sujet analytique, en tant que lui aussi [...] ne se comprend pas lui-même. » Jacques Lacan, *L'identification*, séminaire 1961-1962, inédit.

¹¹ Jacques Lacan, « Radiophonie », *Autres écrits*, op. cit., p. 403.

question de l'enseignement de la psychanalyse à l'université, donc d'un certain type de transmission.

L'intérêt biologique semble assez évident, du moins dans les prémisses de cette « jeune science » qu'est la psychanalyse (via l'« Esquisse », la découverte de la synapse, etc.), même si Freud, dans ce texte, déplore « l'accueil hostile » qu'il reçoit de la part des scientifiques (biologistes) concernant ses assertions sur l'étiologie sexuelle des névroses et le constat d'une sexualité infantile.

La psychanalyse, dit-il, a « rendu justice à la fonction sexuelle de l'homme [...]. Elle a dû tout d'abord envisager un élargissement du concept restreint de la sexualité (p. 202) ». D'où l'accusation toujours vivace de pansexualisme.

D'ailleurs, les neurobiologistes actuels, qui ont bien lu ce Freud-là, ne démentiront certainement pas la volonté scientifique de Freud ni son idéal biologique. En 1913, ce n'est pas encore la porte ouverte aux neuromédiateurs et autres inhibiteurs de la recapture de la sérotonine, ni au fantasme d'un tout génétique, mais il s'agit déjà d'une amorce reconnue actuellement par ces neurobiologistes. Ce Freud-là, bien sûr, est tout à fait acceptable...

Dans la partie concernant l'intérêt du point de vue de l'histoire du développement, Freud réaffirme, me semble-t-il, l'antinomie de la psychanalyse et de la psychologie précédemment évoquée : « Toute analyse, dit-il, de phénomènes psychologiques ne mérite pas le nom de psychanalyse. Cette dernière signifie plus que la décomposition de manifestations composées en manifestations plus simples : elle consiste à ramener une formation psychique à d'autres qui ont précédé celle-ci dans le temps [...] (p. 205) ».

De fait, la psychanalyse a été obligée de prendre au sérieux l'adage « l'enfant est le père de l'homme », formule de Wordsworth, reprise par Lacan dans *L'éthique de la psychanalyse*¹². D'ailleurs, dit Freud, « on revient toujours à ses premières amours », puisque « rien ne périt (p. 206) ».

Dans le mouvement de ce texte, on a l'impression que dans la première partie, Freud revendique tout l'intérêt que peut représenter la psychanalyse pour la psychologie. Puis, au fil des pages, il ne cesse de marquer la différence entre les deux disciplines.

L'intérêt du point de vue de la civilisation me paraît (nous n'en sommes pas encore au malaise) préfigurer ce que sera *Totem et tabou*, car dit-il : « la psychanalyse est capable de jeter un éclairage sur les origines de nos grandes institutions culturelles : religion, morale, droit, philosophie[...] (p. 208) ».

Pari peut-être tenu concernant les deux premières, religion et morale, c'est moins certain concernant le droit et la philosophie. De fait, la psychanalyse

¹² Jacques Lacan, Séminaire VII, *L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 33.

est-elle capable aujourd'hui d'investir de tels champs ? Existe-t-il aujourd'hui une discipline suffisamment hégémonique pour éclairer ce que François Dagognet, entre autres, nomme « la complexité du monde » ?

Dès lors, ne demande-t-on pas à la psychanalyse de donner ce qu'elle n'a pas ?

D'où un certain désenchantement qui tout aussi bien nous affecte mais du même coup nous permet d'être questionnés par cette complexité même.

Après Lacan, ne pouvons-nous rien avancer concernant l'idéologie scientifique garante du discours gestionnaire ? Quid de l'euthanasie ? de la procréation assistée ? des nouvelles parentalités ? de l'islam ? de l'errance¹³ ? etc. ?

Au vu de ces questions, les psychanalystes sont-ils muets ? Ont-ils langue figée ? Je ne le crois pas, et, à titre d'exemple, me revient en écho une intervention d'Erik Porge, lors d'un colloque organisé par l'école Sigmund Freud, concernant un analysant transsexuel. Ce dernier manifestait son désir d'être opéré, l'analyste disant à la tribune « qu'il ne s'y était pas opposé »... Je ne sais si, du temps de l'École freudienne de Paris, un tel propos eût été possible.

Je cite Freud : « La vieille affirmation selon laquelle la nervosité croissante serait un produit de la civilisation exprime au moins la moitié du véritable état de choses [...]. L'enfant qui produit spontanément des refoulements des pulsions ne ferait que répéter ainsi par là même un fragment de l'histoire de la civilisation. Ce qui est aujourd'hui une entrave intérieure n'était autrefois qu'une entrave extérieure [...] (p. 211-212). »

Lacan reprendra cette question, notamment dans *Le désir et son interprétation*¹⁴ en se positionnant contre Jones qui considérait, me semble-t-il, que la censure est sociale. Puis en 1973, à la question de J.-A Miller : « si on jouit si mal, c'est qu'il y a répression sur le sexe, et c'est la faute à la famille, à la société, au capitalisme¹⁵ », Lacan répond : « Freud, à mesure qu'il avançait (dans l'expérience et le discours analytique), penchait plus vers l'idée que le refoulement était premier. C'est dans l'ensemble la bascule de la seconde topique. La gourmandise dont il dénote le surmoi est structurale, non pas effet de la civilisation, mais malaise (symptôme) dans la civilisation. De sorte qu'il y a lieu de revenir sur l'épreuve, à partir de ce que ce soit le refoulement qui produise la répression. Pourquoi la famille, la société elle-même ne seraient-elles pas créations à s'édifier du refoulement¹⁶ ? »

La question semble toujours ouverte.

¹³ Cf. Brigitte Lemérier, in *Carnets*, n° 11, septembre-octobre 1996.

¹⁴ Jacques Lacan, *Le désir et son interprétation*, séminaire de 1958-1959, inédit, leçon du 18 mars 1959.

¹⁵ *Id.*, *Télévision*, op. cit., p. 47.

¹⁶ *Ibid.*, p. 48.

Enfin, le dernier intérêt, dit « pédagogique » : Freud y constate que l'amnésie infantile nous rend étrangers à l'enfance. Toutefois, lorsqu'il nous dit que « ne peut-être éducateur que celui qui peut sentir de l'intérieur la vie psychique infantile [...] », dans le climat actuel, où l'enfance est devenue un produit, on pressent ce que pourrait avoir de scandaleux ce type d'affirmation s'il ne s'agissait de Freud. Lacan, plus sobrement, n'hésitait pas à nous prévenir : « On n'éduquera jamais l'éducateur. »

De fait, le vœu freudien qui clôt l'article : « C'est entre les mains d'une éducation psychanalytiquement éclairée que repose ce que nous pouvons attendre d'une prophylaxie individuelle des névroses » peut prêter à sourire.

Et nous, que pouvons-nous dire de notre intérêt pour (ou de) la psychanalyse ? Pour ma part, j'y ai trouvé une façon de supporter le voisinage quotidien avec la folie auquel me confronte ma pratique en institution. La folie s'avère d'ailleurs plus tolérante que l'idéologie fonctionnelle qui nous gère au nom d'un : « Circulez, y a rien à voir ! »

Proposition que traduit mon cadre de santé par ces paroles : « Apparemment tu t'amuses beaucoup ! » C'est vrai que je commence à m'amuser. Et je crois que j'ose y prendre goût, même si, quotidiennement, nous devons essayer de résister à ce que Solal Rabinovitch nomme « un interdit de penser » et peut-être est-ce là, d'ailleurs, que réside pour moi le principal intérêt de la psychanalyse ?